

Traitement à domicile par antibiotiques administrés par voie intraveineuse

OPAT – Traitement

JAN YPERMAN ZIEKENHUIS

Jouw zorg
is onze zorg





DONNÉES DU PATIENT

Adhésif patient

Comment se déroule l'administration à domicile ? 6

Consultations de contrôle 6

Outil de suivi PICC/Midline à domicile 8

Recommandations : 9



Des questions ?

Posez-les à votre médecin traitant ou à une infirmière.



Qu'est-ce que l'OPAT ?

Certaines infections nécessitent un traitement antibiotique intraveineux de longue durée pour combattre la bactérie. Ce traitement est initié à l'hôpital et peut être poursuivi à domicile.

OPAT est l'abréviation de « Outpatient Parenteral Antimicrobial Therapy », ou traitement antimicrobien parentéral ambulatoire :

- Ambulatoire signifie que le traitement n'a pas lieu pendant une hospitalisation.
- Parentéral signifie que le médicament est administré par voie intraveineuse.
- Antimicrobien fait référence aux médicaments actifs contre les microbes susceptibles de provoquer des infections (graves). Dans certains cas, un antibiotique administré par voie intraveineuse est plus efficace qu'un antibiotique oral (pris par voie buccale).

Pourquoi l'OPAT ?

Grâce au programme OPAT, les traitements de longue durée peuvent se poursuivre de manière sûre et efficace dans le confort de votre domicile. Vous pouvez ainsi reprendre plus rapidement vos activités quotidiennes.

Pour le traitement à domicile, vous choisissez vous-même une infirmière à domicile. Assurez-vous toutefois que cette infirmière soit familiarisée avec l'« OPAT ». Si ce n'est pas le cas, nous lui fournirons la formation nécessaire dans notre hôpital.

Vous pouvez également administrer vous-même le traitement. Cela vous intéresse ? Discutez-en avec le médecin ou l'infirmier. Nous examinerons alors ensemble si vous remplissez les conditions requises pour le « Self-OPAT ».

Pendant le traitement à domicile, l'infectiologue et l'équipe OPAT de l'hôpital vous suivent de près. C'est pourquoi nous programmons régulièrement des consultations de contrôle à l'hôpital.

Qui peut bénéficier d'un traitement antibiotique intraveineux à domicile ?

Votre médecin traitant à l'hôpital décide, en concertation avec l'équipe OPAT (un médecin spécialisé en maladies infectieuses, un microbiologiste et une infirmière OPAT), si vous pouvez bénéficier d'un traitement à domicile. Ils vérifient si toutes les conditions sont remplies.

Êtes-vous éligible ? En tant que patient, vous choisissez alors vous-même si vous préférez poursuivre le traitement à l'hôpital ou à domicile. Vous optez pour le traitement à domicile par voie intraveineuse ? Nous organisons alors votre sortie de l'hôpital et prenons les dispositions nécessaires pour que votre traitement se poursuive à domicile.

Combien coûte un traitement OPAT ?

En général, le médicament est entièrement remboursé, tout comme le matériel utilisé pour les soins du cathéter.

Que faut-il faire avant de pouvoir rentrer chez vous ?

Nous posons un cathéter intraveineux à l'hôpital. Ce cathéter permet d'administrer le médicament antimicrobien à domicile. Nous administrons ensuite au moins deux doses du traitement à l'hôpital.

Il existe quatre voies d'administration possibles. Dans votre cas, nous optons pour la solution suivante :

- PICC (cathéter central inséré par voie périphérique)
- Cathéter midline
- Cathéter port
- CVC (cathéter veineux central)

L'infirmière OPAT vous informe en détail sur l'antibiothérapie et la voie d'accès intraveineuse. Ensemble, vous discutez également des problèmes pouvant survenir à domicile et de ce qu'il faut faire dans ce cas.

Vous recevrez également les coordonnées de vos soignants à l'hôpital et à domicile. L'infirmière OPAT contactera l'infirmière à domicile et organisera la mise en place des soins à domicile.

Les antibiotiques et le matériel nécessaire sont fournis par la pharmacie de l'hôpital. On vous remettra suffisamment de matériel et de médicaments pour une semaine de traitement à domicile. En effet, après une semaine, vous devrez retourner chez l'infectiologue pour une consultation de contrôle.

Comment se déroule l'administration à domicile ?

L'infirmier(ère) à domicile vous accompagne pendant l'administration des antibiotiques. Il/elle prépare les médicaments, contrôle quotidiennement le site d'insertion du cathéter et change le pansement du cathéter chaque semaine, administre les médicaments par perfusion et surveille l'apparition d'éventuelles infections.

Consultations de contrôle

Vous revenez chaque semaine à l'hôpital pour une consultation de suivi. Ce délai peut éventuellement être adapté à une fréquence bihebdomadaire.

Ce que nous contrôlons lors de la consultation de contrôle :

- Nous prélevons des échantillons sanguins si nécessaire.
- Nous évaluons la suite de votre traitement.
- Nous contrôlons le cathéter.
- Nous apportons éventuellement des ajustements à votre traitement.

Sur la base de l'inventaire du matériel restant que vous apportez à chaque fois, l'infirmière OPAT vous fournit un nouveau stock jusqu'à la prochaine consultation.

Date + heure	Médecin	Remarques

Points à prendre en compte lors de l'administration d'antimicrobiens

Il est important que vous vous sentiez à l'aise chez vous avant l'administration. La pièce doit également être suffisamment hygiénique pour que l'infirmière à domicile puisse travailler de manière sûre et correcte.

- Prévoyez un espace suffisamment grand pour que vous puissiez vous installer confortablement.
- Veillez à ce que la pièce soit propre, en la nettoyant régulièrement et en essuyant la surface de travail.
- Prévoyez si nécessaire un système de suspension pour la perfusion.
- Éloignez les animaux domestiques de la pièce pendant l'administration des antibiotiques.
- Conservez les médicaments et le matériel dans un endroit sec et frais, hors de portée des enfants. Certains médicaments doivent être conservés au réfrigérateur (2-8 °C) ; dans ce cas, l'infirmière OPAT vous fournira les instructions de conservation appropriées.

Contactez-nous en cas de problèmes suivants :

Problèmes cliniques :

- Essoufflement
- Éruption cutanée, difficultés respiratoires, gonflement du visage/de la bouche, hypotension, perte de conscience
- Frissons ou fièvre > 38,0 °C
- Prise de poids, pieds enflés ou troubles gastro-intestinaux
- Maux de tête, maux de gorge

Problèmes liés au cathéter :

- Rougeur ou écoulement purulent au niveau du site d'insertion
- Gonflement au niveau de la main, du bras, de l'aisselle ou de l'épaule du bras où est inséré le cathéter
- Difficulté de passage du cathéter
- Retrait ou déconnexion accidentel(le) du cathéter

Problèmes logistiques :

- Pénurie de médicaments ou de matériel

Outil de suivi PICC/Midline à domicile

Date de pose :

1. Fonctionnalité d'injection	0	Facile
	2	Difficile
	2	Impossible
2. Emplacement d'insertion	0	Sec
	1	Croûte
	2	Liquide clair
	4	Pus
	2	Sanglant
3. Fixation du cathéter	0	Correct
	2	Glissement : cm
4. Infection	0	Aucun signe d'infection
	2	Douleur locale
	2	Chaleur locale
	2	Gonflement local
	2	Rougeur locale
	4	T : °C (si > 38 °C)
5. Thrombose	0	Aucun signe de thrombose
	2	Gonflement du bras
	2	Douleur au bras
SCORE TOTAL :		

Si le score total est supérieur ou égal à 4 : contactez le service des maladies infectieuses.

Recommandations :

- **Fonctionnement :**

rinçage du cathéter avec 10 ml de NaCl à 0,9 % avant et après chaque administration de médicament (par pulsations). Rinçage hebdomadaire si le cathéter n'a pas été utilisé.

- **Site d'insertion :**

contrôle visuel quotidien du site d'insertion à travers le pansement, à la recherche de signes d'infection locale et/ou de fuite.

- **Fixation :**

le glissement du cathéter augmente le risque de problèmes fonctionnels, de thrombose et/ou d'infection. Contrôle quotidien du pansement et du système de fixation. Le cathéter ne doit jamais être repoussé (prendre éventuellement une photo au début).

- **Infection :**

surveiller la température + soins hebdomadaires du pansement, plus fréquemment si le pansement est humide/détaché. Remplacer le système de fermeture sans soudure chaque semaine, remplacer le capuchon de désinfection à chaque utilisation.

INFORMATIONS SUR L'ANTIBIOTHÉRAPIE INTRAVEINEUSE

Important! Lors de chaque contact avec votre médecin traitant, le médecin de garde, l'hôpital ou les services d'ambulance, précisez que vous recevez un traitement antibiotique par voie intraveineuse à domicile par l'intermédiaire de notre hôpital.

Vous trouverez ci-dessous tous les détails concernant votre traitement :

Indication clinique :

Microbiologie :

Antibiotiques (nom +
posologie) :

Solvant :

Fréquence :

Temps de rodage :

Mode d'administration :

- ☐ bolus lent ☐ perfusion intermittente
☐ perfusion continue (pompe en élastomère)

Date de début de l'AB à
JYZ :

Date de début de l'AB à
domicile :

Durée du traitement :

Points à prendre en
compte :

This image shows a full page of a document template designed for handwriting practice. It features a series of evenly spaced, horizontal blue dashed lines across the entire width of the page. The background is plain white, providing a clear contrast for the lines. There are no margins, text, or other markings present on the page.

Contact

Secrétariat de Maladies infectieuses

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 8 h à 17 h

057 35 71 80

infectieziekten@yperman.net

Suivez la route 91

Plus d'informations sur : infectieziekten.yperman.net

Infirmière OPAT

057 35 67 48

En dehors des heures de bureau et le week-end :

Service des urgences

057 35 60 00

Cette brochure d'information a été rédigée avec le plus grand soin. Elle contient des informations générales et est destinée à compléter l'entretien avec votre prestataire de soins. Jan Yperman Ziekenhuis vzw, nos médecins et nos collaborateurs ne peuvent être tenus responsables des erreurs, omissions ou inexactitudes contenues dans cette brochure.

Vous pouvez envoyer vos remarques et/ou suggestions à l'adresse communicatie@yperman.net

Jan Yperman Ziekenhuis vzw

Briekestraat 12, 8900 Ieper

info@yperman.net

057 35 35 35

www.yperman.net



Adeptes du numérique ?
Scannez le QR code

